

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 8 janvier 1764

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 8 janvier 1764, 1764-01-08

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/203>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitEnfin je me flatte qu'il vous parviendra deux exemplaires...

RésuméSaisies d'exemplaires de la Tolérance destinés à Trudaine, Trudaine de Montigny et à l'intendant des Postes Bouret. Lefranc de Pompignan. Dumarsais. Jésuites de Silésie.

Date restituée8 janvier [1764]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire64.02

Identifiant1295

NumPappas513

Présentation

Sous-titre513

Date1764-01-08

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreKehl LXVIII, p. 272-274. Best. D11628. Pléiade VII, p. 511-513

Lieu d'expéditionFerney

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr.

Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Besterman D 11628, pp. 157-159
08 janvier [1761] Voltaire à D'Alembert

LETTER D11616

0513
• 1295

January 1764

MANUSCRIPTS 1. c* by Wagnière (Arsenal
7568, no.6), 2. BK (Th.B.BK1170).

COMMENTARY

¹ in Best.D11644 his name is given as
Gallatin; he was probably Jean Louis
(1737-99), whose father Pierre had been
an officer in the Swiss guards.

EDITIONS 1. Kehl Iviii.231-2.

TEXTUAL NOTES

See the note on Best.D11617.

D11627. Voltaire to Louis Gaspard Fabry

7 janvier 1764, à Ferney

Dans l'état où je suis, monsieur, je compte ne faire d'autre acquisition que celle d'une place aux quinze-vingts, et d'un chien barbet pour me conduire avec une ficelle. Personne ne sait plus que moi l'utilité dont le prieuré de Prévezin est au royaume, et j'ai un si profond respect pour les biens de l'église, que je me juge absolument indigne de leur payer des lods et ventes. Ainsi permettez que je n'achète point le domaine qu'on me propose. Soyez bien sûr que tout ce que j'ai trouvé de plus agréable dans ce pays, c'est d'avoir l'honneur de vous connaître; je vous supplie d'être persuadé de l'attachement inviolable avec lequel je serai tout ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire

[address:] A Monsieur / Monsieur Fabry, maire et / subdélégué / à Gex /

EDITIONS 1. Fabry, p.63. 2. Beaune, m. Le Serurier; this reproduces the
pp.131-2. original more accurately and has been

TEXTUAL NOTES

The original was communicated to Beaune by

• 1295

513

D11628. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

8 de janvier [1764]

Enfin je me flatte qu'il vous parviendra¹ deux exemplaires de cette Tolérance non tolérée, à peu près dans le temps que vous recevrez ma lettre. Je me garderai bien, mon très cher philosophe, de faire adresser un exemplaire à m. de la Reynière; on lui saisirait son exemplaire tout comme aux autres. Figurez vous que ceux qui étaient envoyés directement par la poste à m. de Trudaine et à m. de Montigny, son fils, n'ont jamais pu leur parvenir. Vous me direz qu'à la poste m. de la Reynière est bien plus grand seigneur que m. de Trudaine; désabusez vous, s'il vous plaît; un exemplaire adressé à m.

157

January 1764

LETTER D1618

Bouret, le puissant Bouret, l'intendant des postes Bouret, l'officieux Bouret, a été saisi impitoyablement.

Vous trouverez peut-être, par le calcul des probabilités, combien il y a à parier au juste que les prêtres et les cagots l'ont emporté, dans cette affaire, sur les ministres d'état les mieux intentionnés, et sur les personnes les plus puissantes. Vous conclurez qu'il y a tant de querelles en France sur les finances qu'on n'entend point, que le ministère craint de nouvelles tracasseries sur la religion qu'on entend encore moins. Le nom de celui à qui on attribue malheureusement le Traité sur la tolérance, effarouche les consciences timorées. Vous verrez combien elles ont tort, combien l'ouvrage est honnête; et vous, qui citez si bien et si à propos la sainte écriture, vous en trouverez les passages les plus édifiants fidèlement recueillis.

Je vous suis très obligé de votre petit commerce épistolaire¹ avec Jean George: voilà un impudent personnage. Je vous trouve bien bon de le traiter de monseigneur: aucun de nos confrères ne devrait donner ce titre au frère de Pompignan. Les évêques n'ont aucun droit de s'arroger cette qualification qui contredit l'humilité dont ils doivent donner l'exemple. Ils ont eu la modestie de changer en monseigneur le titre de révérendissime père en Dieu, qu'ils avaient porté douze cents ans.

Pour Jean George, il n'est assurément que ridiculissime². Je vous prie, mon cher philosophe, de vous amuser à lire la lettre que mon petit secrétaire a écrite au grand secrétaire du célèbre Simon le Franc de Pompignan, frère ainé de Jean George. Vous direz comme Marot:

Monsieur l'abbé et monsieur son vale;
Sont faits égaux, tous deux comme de cire³.

L'ouvrage qui est en partie de du Marsais, et qu'on attribue à Saint-Evremont, se débute dans Paris, et je suis étonné qu'il ne soit point parvenu jusqu'à vous. Il est écrit, à la vérité, trop simplement; mais il est plein de raison. C'est bien dommage que cette raison funeste, qui nous égare si souvent, s'élève avec tant de force contre la religion chrétienne. Ce livre n'est que trop capable d'affirmer les incrédules, et d'ébranler la foi des plus croyants.

Vous voulez donc, mon grand philosophe, vous abaisser jusqu'à chasser les jésuites de Silésie. Je n'ai pas de peine à croire que vous réussissiez dans cette digne entreprise; mais vous n'aurez pas le plaisir de chasser des jésuites français; il y a longtemps que Luc s'est défait d'eux. Il n'y a plus en Silésie que de gros vilains jésuites allemands, ivrognes, fripons et fanatiques, qui ne sont pas assurément les favoris du philosophe Sans-souci.

Continuez, je vous prie, à m'aimer un peu, à vous moquer des sots, à faire trembler les fripons; et si vous faites jamais ce voyage d'Italie que vous projetez, de grâce passez par chez nous.

January 1764

EDITIONS 1. Kehl Ixviii.272-4.

COMMENTARY

1 by the hands, apparently, of Gallatin.

2 if this is what Voltaire really wrote

it is perhaps to be regarded as a pun rather than a neologism.

3 cp. Best.D10843, note 3.

4 Best.D11616.

5 Clément Marot, *Epigrammes*, xliii.1-2.

D11629. Voltaire to François Louis Allamand

8^e Janvier 1764

Si vous avez lu, Monsieur, le traité sur la Tolérance, vous n'y avez certainement pas vu mon nom. Je ne sais quel est l'auteur de ce livre; mais je m'imagine que le genre humain doit signer au bas, qu'il est de son avis. Puisque vous me choisissez pour vous en faire avoir un exemplaire, j'en chercherai un, et je vous l'enverrai. On m'a dit que les premières personnes de France, c'est à dire, celles qui ont le plus de crédit, approuvaient cet ouvrage, et que cependant il n'aura pas tout l'effet qu'on s'en était promis. Il pourra servir à relâcher un peu, et à rendre plus légers, les fers dont accable cinq ou six cent mille malheureux, qui n'ont d'autre crime que d'être un peu opiniâtres.

Vous dites qu'il y a un peu de malice dans ce livre, j'y vois au contraire trop de respect pour la malice de ceux qui imposent un joug impertinent à l'esprit humain, et trop de complaisance pour les imbéciles qui se soumettent aux fripons. Tous les honnêtes gens s'éclaircissent de plus en plus, et il n'y a guère de jour où l'on ne coupe une des têtes de L'hydre. Il ne s'agit, Monsieur, dans ce pauvre monde où nous sommes, que de manger son pain paisiblement à l'ombre de son figuier; tout le reste est une sorise ou une fureur. Je vous souhaite le degré de bonheur que la nature comporte, dans vos horribles montagnes. Si j'avais les cent mille livres de rente que vous me donnez si libéralement, je vous en proposerais dix mille pour venir prêcher chez moi aulicu de prêcher à Bex; mais ne pouvant vous avoir, j'ai pris un Jésuite qui me coûte beaucoup moins; aussi ne prêche t-il point, il se contente de dire la messe, et moi de ne la point entendre; ainsi tout va bien dans mes terres, je vous en souhaite autant dans les vôtres, supposé que vos rochers et vos précipices méritent le nom de terre.

Vos Lettres me font grand plaisir; et quand il vous passera par la tête quelque idée que vous ne vouliez pas communiquer à votre consistoire, adressez la moi hardiment, je ne vous excommunierai pas.

Pour des formules et des signatures de Lettres passez vous en s'il vous plaît.

[address:] à Monsieur / Monsieur Le Ministre Allamand / à Bex / par Vevey /

MANUSCRIPTS 1. o^e (Bm, Add.37500, ff. EDITIONS 1. Mailliefer, pp.331-2.
35-6). 2. nec (Geneva, Suppl.1415, f.42).